

## Vision, posture et équilibre

Référence : 2025/PARAMED/09

### Public :

Orthoptiste diplômé

### Pré-requis :

Aucun

Formations susceptibles d'être  
prise en charge par  
le **FIFPL** et **OPCO**

**UNOV**

[www.unov.fr](http://www.unov.fr)

**Modalités d'accès :**  
**contact@unov.fr**

Organisme de formation enregistré sous le  
numéro 11940952794, cet enregistrement  
ne vaut pas agrément de l'Etat

### Objectifs de la formation :

La fonction d'équilibration (stabilisation posturale, orientation, cognition spatiale) est assurée grâce à l'intégration de nos sens : la vision, l'appareil vestibulaire et la proprio-somesthésie. L'orthoptiste, face aux troubles de l'équilibre et aux problématiques posturales décrits par le patient, doit comprendre leurs rôles et leurs interactions, afin de mener sa pratique au plus juste.

- Identifier et connaître les interactions entre les différents sens liés à l'équilibration
- Comprendre, grâce à l'analyse multisensorielle, les plaintes visuelles du patient présentant un trouble de l'équilibre et postural
- Connaître les professionnels de santé liés à cette problématique, savoir communiquer et travailler en pluridisciplinarité

### Contenu :

- Définitions et rappels anatomo-physiologiques des sens participants à l'équilibration.
- Spécificité de l'évaluation orthoptique d'un patient évoquant un trouble de l'équilibre.
- Méthodologie et supports de rééducation

### Moyens Pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Travaux pratiques
- Etudes de cas
- Bibliographie

### Modalités d'évaluation :

Analyse des cas cliniques avec l'aide des formateurs, pour identifier les axes d'amélioration.  
Analyse des pratiques

Questionnaire de début et de fin de session

### Formatrice :

**Noémi BREUIL GARRIC**  
Orthoptiste D.E

Maj 11.2024

**Durée :** 2 jours - 14h      **Frais de dossier :** 20€

**Tarifs :** Libre : 390€, Convention : 700€ ou DPC

**Dates, Lieux :** 20-21/05/25, Guadeloupe  
18-19/09/25, Avignon  
08-09/12/25, Angers

Possibilité de formation sur site, en intra-établissement : Devis et CGV sur demande. Délai d'accès : 3 à 6 mois